Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements · Investissements

COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE:

Desjardins Gestion internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION : 1 janvier 1994

CATÉGORIE CIFSC* : Équilibrés canadiens d'actions

La gestion tactique de l'allocation des actifs du fonds a contribué positivement au rendement du troisième trimestre en ajoutant 0,6 %. La surpondération de l'encaisse fut la principale source de valeur ajoutée. La sous-pondération en actions canadiennes a aussi ajouté de la valeur alors que les autres classes d'actifs ont contribué négativement au rendement de la stratégie. La sélection de titres, de son côté, a contribué négativement à la performance du fonds en soustrayant 0,68 % provenant principalement des actions canadiennes.

Les conditions de marché sont toujours aussi préoccupantes au troisième trimestre qu'au cours des précédents. Les banques centrales sont forcées de rehausser leurs taux d'intérêt pour contenir une inflation généralisée et persistante. Le message qu'elles envoient confirme que la réduction du taux d'inflation doit passer par un ralentissement économique potentiellement important. Incidemment, les prévisionnistes révisent fortement leurs perspectives de croissance à la baisse. Ceux-ci sont toutefois très optimistes sur l'inflation et prévoient une désinflation record des prix à la consommation. Par ailleurs, le malaise économique persistant en Chine requiert une réponse musclée des autorités. Un éventuel stimulus chinois devrait toutefois être l'exception dans un monde de politiques restrictives. Pour les prochains trimestres, nous estimons que l'environnement macroéconomique mondial sera particulièrement hostile à la croissance.

Le gestionnaire anticipe toujours une volatilité importante au cours des trimestres à venir alors que les probabilités de récession augmentent. Il sera donc disposé à profiter des diverses occasions qui pourraient se présenter à lui.

Marché du revenu fixe

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- → La gestion de la durée fut bénéfique grâce à un positionnement plus court en durée par rapport à l'indice de référence.
- → La plus grosse valeur ajoutée par la sélection des titres est survenue par Rogers, dont certaines émissions ont dû verser une forte prime en septembre, ce qui a été occasionné par le dépassement du délai de la clause de rachat de Shaw.

COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION : 1 janvier 1994

CATÉGORIE CIFSC* : Équilibrés canadiens d'actions

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- → Le mois de septembre a été dur pour les écarts de crédit qui ont tout repris ce qui avait été donné au mois d'août. Après avoir généré plus de 0,19 % de valeur ajoutée à la fin du deuxième mois du trimestre, le portefeuille termine la période avec un gain de 0,01 % contre son indice de référence.
- → Élargissement des titres de sociétés auxquels le portefeuille était surexposé. Cette surexposition s'est faite au profit du crédit provincial et s'est amorcée lors du premier trimestre de 2022. À cet effet, le fonds détient une surpondération de 11 % au secteur bancaire par rapport à la cible, soit plus de 18 % de l'actif. La relation entre le secteur bancaire et les provinces court terme s'est élargie d'environ 0.25 % au deuxième trimestre.

Changements importants apportés durant la période

→ Ajout à la surpondération des titres corporatifs contre le secteur provincial.

Actions privilégiées

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- → Sélection de titres au sein des actions à taux révisable, notamment dans le secteur bancaire, autant du côté des actions traditionnelles que du côté des actions privilégiées institutionnelles. Ces dernières ont sensiblement surperformé l'indice.
- → Surpondération à la société Cenovus Energy, qui a non seulement surperformé les titres du secteur de l'énergie, mais aussi l'indice.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

→ La sélection de titres au sein des actions à taux fixe a nui au rendement relatif. Les titres de la société Sun Life et Loblaws ont sous-performé au troisième trimestre.

COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION:

1 janvier 1994

CATÉGORIE CIFSC*:

Équilibrés canadiens d'actions

Changements importants apportés durant la période

- → Augmentation de la pondération au secteur bancaire par l'achat d'actions privilégiées institutionnelles sur le marché primaire.
- → Réduction de l'allocation aux actions à taux fixe; elle est maintenant au même poids que la cible.

Marché boursier canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- → Les secteurs ayant permis de contribuer positivement à la performance du fonds sont les secteurs des services publics (+0,37 % par rapport à l'indice de référence) et des services financiers (+0,31 %).
- → Dans le secteur des services publics, Fortis Inc. a connu un rendement de -13,00 % ajoutant 13,3 points de base, considérant l'absence du titre dans le fonds. Dans le secteur des services financiers, Definity Financial Corp a connu un rendement de 17,04 % ajoutant 17,0 points de base, grâce à notre surpondération du titre dans le fonds.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- → À l'inverse, les secteurs des matériaux et de la consommation de base ont contribué négativement à la performance relative du fonds (respectivement -0,30 % et -0,16 %).
- → Dans le secteur des matériaux, Newmont Corporation (-24,01 %) a diminué la performance du fonds de l'ordre de 23,4 points de base en raison de notre surpondération du titre. Dans le secteur de la consommation de base, nous retrouvons Alimentation Couche-Tard Inc. (+11,19 %) qui participe à diminuer la performance du fonds de l'ordre de 20,1 points de base en raison de l'absence du titre dans le fonds.

COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION:

1 janvier 1994

CATÉGORIE CIFSC*:

Équilibrés canadiens d'actions

Changements importants apportés durant la période

- → Les quatre principales transactions au cours du trimestre sont :
 - Achat de 2,00 % du titre Sherwin-Williams Co/The
 - Achat de 1,26 % du titre Koninklijke Ahold Delhaize
 - Vente de 3,91 % du titre Bank of Nova Scotia
 - Vente de 1,56 % du titre Suncor Energy Inc.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

^{*} CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. http://www.cifsc.org/.